

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2021**
Sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel APARICIO, Maire.

Etaient présents : M. APARICIO – M. REBEYROLLE – Mme HERLEM – M. GUERZOU -
Mme MORTAGNE – M. MOREAU – Mme DUMENIL – M. PYCK – Mme DAOUDI - Mme
BENAIDA – M. ZENNAKI – M. SOARES - M. ZERIZER – Mme DOISON – M. GENY – M.
HELLAL – M. DAMION - M. VENDERBECQ (arrivée 19h25) – M. FOIREST – Mme
RONDINET – M. LEULIER – M. RENOU

Absents excusés pouvoir : Mme NEZAR (pouvoir à Mme DUMENIL) – Mme SERAYE
(pouvoir à M. ZERIZER) – M. DAVID (pouvoir à M. PYCK) - Mme CAMUS PHILEMON
(pouvoir à M. APARICIO) – Mme DJERBI (pouvoir à M. MOREAU) – Mme ANTUNES
(pouvoir à M. REBEYROLLE) – M. PELZER (pouvoir à M. FOIREST)

Absents excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Monsieur ZENNAKI désigné à l'unanimité,

Nombre légal de Conseillers : 29

En exercice : 29 **Présents : 22** **Pouvoirs : 7** **Votants : 29**

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

Comptes rendus

Le compte-rendu des commissions Finances, Urbanisme, Travaux et marchés Publics ainsi que celui de la commission « Cadre de vie, Développement durable, Vie des quartiers » ont été déposés sur table.

Décisions du Maire

Décisions du Maire

Décision 2021-114 du 10 septembre 2021 : Signature du contrat de partenariat avec l'association « au Phil du jazz » proposant une prestation musicale pour une animation intitulée « les Music'halle du marché » dans le cadre du marché d'approvisionnement.

Décision 2021-115 du 16 septembre 2021 : Convention financière de partenariat pour une formation professionnelle avec CACEF « Prévention et secours civiques de niveau 1 ».

Décision 2021-116 du 16 septembre 2021 : Convention financière de partenariat pour une formation professionnelle avec CACEF « Prévention et secours civiques de niveau 1 ».

Décision 2021-117 du 16 septembre 2021 : Convention financière de partenariat pour une formation professionnelle avec CACEF « Prévention et secours civiques de niveau 1 ».

Décision 2021-118 du 23 septembre 2021 : Signature de la convention avec l'association « *Nom'art* » pour l'installation d'une exposition artistique interactive, intitulée « *Monet, Cézanne et Van Gogh près de chez vous* ».

Décision 2021-119 du 23 septembre 2021 : signature du contrat avec l'organiste Philippe Bardon dans le cadre d'un concert d'orgue en l'église Saint-Laurent après la restauration de l'instrument.

Décision 2021-120 du 27 septembre 2021 : Convention financière de partenariat pour une formation professionnelle avec AFTRAL « Permis de conduire C ».

Décision 2021-121 du 27 septembre 2021 : Contrat de prestation de service avec la compagnie « Les Lutins de la rue d'Orange » - 93200 Saint Denis dans le cadre du marché des producteurs locaux et des artisans du 03 Octobre 2021.

Décision 2021-122 du 30 septembre 2021 : Contrat de prestation entre le Centre de Création et de Diffusion Musicales et la Commune de Beaumont-sur-Oise, dans le cadre du projet spectacle de NOËL.

Décision 2021-123 du 30 septembre 2021 : Contrat avec la société Logitud solutions pour la maintenance de la solution « Municipol mobile ».

Décision 2021-124 du 30 septembre 2021 : Contrat avec la société Logitud solutions pour la maintenance de la solution « Municipol » et « Canis ».

Décision 2021-125 du 30 septembre 2021 : Avenant n°1 au marché de la restauration collective - lot 1 repas pour les restaurants scolaires et centre de loisirs avec Armor.

Décision 2021-126 du 06 octobre 2021 : Signature du contrat de maintenance annuel pour les platines RFID et les portiques antivols de la médiathèque.

Décision 2021-127 du 06 octobre 2021 : Avenant n°2 au marché relatif aux assurances – lot n°1 responsabilité civile et annexes avec PNAS.

Décision 2021-128 du 06 octobre 2021 : Avenant n°1 au marché relatif au marché du nettoyage et de l'hygiène des locaux communaux – lot 1 avec TEAMEX.

Décision 2021-129 du 06 octobre 2021 : Signature du contrat de prestation avec l'association les couleurs de l'art pour l'organisation du salon Beaum'art.

Décision 2021-130 du 07 octobre 2021 : Signature du contrat de partenariat avec l'association « *Double Dutch du Val d'Oise* » proposant une prestation a l'occasion de la manifestation « *les Music'halle du marché* » dans le cadre du marché d'approvisionnement.

Décision 2021-131 du 07 octobre 2021 : Signature du contrat de partenariat avec l'association « *Double Dutch du Val d'Oise* » proposant une prestation a l'occasion de la manifestation « *les Music'halle du marché* » dans le cadre du marché d'approvisionnement.

Décision 2021-132 du 07 octobre 2021 : Avenant n°4 au marché relatif à l'exploitation des installations thermiques des bâtiments communaux avec Dalkia.

Décision 2021-133 du 15 octobre 2021 : Signature du contrat d'engagement d'artiste avec Musilink proposant une prestation musicale du groupe « duo sons volatiles » à l'occasion des « *Music'halle du marché* » dans le cadre du marché d'approvisionnement.

Décision 2021-134 du 15 octobre 2021 : Convention financière de partenariat pour une formation en apprentissage.

Décision 2021-135 du 19 octobre 2021 : Proposition de prestation entre la Compagnie Princesse Moustache et la Commune de Beaumont-sur-Oise, dans le cadre du projet spectacle de Noël à l'école Pauline Kergomard.

Décision 2021-136 du 20 octobre 2021 : Signature du contrat avec la compagnie Nittachowa pour une représentation le 29 octobre 2021.

Décision 2021-137 du 21 octobre 2021 : Signature du contrat proposé par l'association « Nom'Art » pour l'installation d'une exposition artistique interactive, intitulée « Monet, Cézanne et Van Gogh : près de chez vous ».

Décision 2021-138 du 21 octobre 2021 : Petite enfance – Relais Assistants Maternels – spectacle à destination des enfants accueillis par les assistants Maternels.

Décision 2021-139 du 21 octobre 2021 : Signature du contrat de cession proposé par l'association « Zizanie » pour le spectacle « Le peuple des cimes » ou « Ouréa, le peuple des montagnes ».

Décision 2021-140 du 22 octobre 2021 : Contrat de prestations de service entre Madame GUENY Marie-Christine, accueillante LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) et la ville de Beaumont sur Oise.

Décision 2021-141 du 22 octobre 2021 : Relais Assistants Maternels – Interventions Musicales à destination des enfants accueillis par les assistants maternels.

Décision 2021-142 du 22 octobre 2021 : Proposition de prestation entre l'association Atelier Stampala et la commune de Beaumont-sur-Oise, dans le cadre d'un atelier de pratique artistique au Dépôt, sur le thème : Gravure et impression « Les arts dans les 5 continents ».

Décision 2021-143 du 22 octobre 2021 : Création d'un compte pour la commune sur la plateforme Pass-Culture.

Décision 2021-144 du 04 novembre 2021 : Convention financière de partenariat pour une formation professionnelle avec CACEF « Prévention et secours civiques de niveau 1 » - Le 16 novembre 2021.

Décision 2021-145 du 04 novembre 2021 : Convention financière de partenariat pour une formation professionnelle avec CACEF « Prévention et secours civiques de niveau 1 » - Le 29 novembre 2021.

Décision 2021-146 du 04 novembre 2021 : Convention financière de partenariat pour une formation professionnelle avec CACEF « Prévention et secours civiques de niveau 1 » - Le 10 décembre 2021.

Décision 2021-147 du 04 novembre 2021 : Convention financière de partenariat pour une formation professionnelle avec CER « Permis de conduire B ».

Décision 2021-148 du 04 novembre 2021 : Contrat de prestation de service avec le Comité Territorial de la montagne et de l'escalade du Val d'Oise et le Club d'Escalade Beaumontois.

Décision 2021-149 du 04 novembre 2021 : Contrat de prestations de service entre le dépôt - association atelier STAMPALA et la commune de Beaumont-sur-Oise – éveil culturel du RAM.

Délibérations

2021-081 **OBJET : COMMANDE PUBLIQUE : DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC – SIEG – ANNEE 2020 : PRESENTATION**

Le Conseil municipal,

Décide :

Article unique :

De prendre acte du rapport Syndicat Intercommunal de l'Eau et du Gaz pour l'année 2020.

2021-082 **OBJET : MARCHES PUBLICS : DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC – RAPPORT ANNUEL ELIMINATION DES DECHETS – RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC SYNDICAT TRI-OR ANNEE 2020**

Le Conseil municipal,

Article unique :

Prend acte du rapport annuel 2020 dressé sur le prix et la qualité du service public du syndicat TRI-OR qui comprend les indicateurs techniques et financiers.

2021-083 **OBJET : COMMANDE PUBLIQUE – DELEGATION SERVICE PUBLIC – GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT SUR LES RESEAUX**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Décide :

Article 1 :

D'approuver l'adhésion de la commune au groupement de commande entre le SIAPBE et ses communes membres et d'adopter la convention proposée.

Article 2 :

D'approuver la désignation du SIAPBE comme coordonnateur du groupement de commandes.

Article 3 :

D'autoriser Monsieur le maire à signer la convention constitutive de groupement de commande et tous documents afférents

Article 4 :

L'ensemble de ces dépenses est prévu au budget annexe d'assainissement.

2021-084 OBJET : COMMANDE PUBLIQUE : ACTES SPECIAUX ET DIVERS – CINEMA – RALLIEMENT A LA PROCEDURE DE RENEGOCIATION DU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE DU CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide :

Article 1 :

De se joindre à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance que le Centre Interdépartemental de Gestion va engager début 2022 conformément à l'article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

Article 2 :

De prendre acte que les taux de cotisation lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre ou non la décision d'adhérer au contrat groupe d'assurance souscrit par le CIG à compter du 1er janvier 2023.

2021-085 OBJET : COMMANDE PUBLIQUE : ACTES SPECIAUX ET DIVERS – VILLE – RALLIEMENT A LA PROCEDURE DE RENEGOCIATION DU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE DU CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide :

Article 1 :

De se joindre à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance que le Centre Interdépartemental de Gestion va engager début 2022 conformément à l'article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

Article 2 :

De prendre acte que les taux de cotisation lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre ou non la décision d'adhérer au contrat groupe d'assurance souscrit par le CIG à compter du 1er janvier 2023.

2021-086 OBJET : URBANISME : DOCUMENTS D'URBANISME : ELABORATION DU REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE (RLP) – DEBAT SUR LES ORIENTATIONS DU RLP

Le Conseil municipal,

Décide :

Article unique :

De prendre acte de la tenue du débat sur les orientations générales du Règlement Local de Publicité dont le projet est annexé.

Les débats ont porté sur :

- Interrogation sur le nombre de panneaux et la réduction possibles de ces derniers.
- Demande de diminution des panneaux auprès des commerçants.

- Ajout de normes concernant la taille des panneaux.
- Interrogation sur les banderoles notamment celles relative au lac des ciments.

2021-087 OBJET : FONCTION PUBLIQUE : PERSONNEL CONTRACTUEL – RECRUTEMENT D’UN ADJOINT DU PATRIMOINE AU CINEMA, NON TITULAIRE NON PERMANENT A TEMPS NON COMPLET

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

Décide :

Article 1er :

De créer un emploi d’adjoint du patrimoine, non titulaire, non permanent, à temps non complet, correspondant à un besoin saisonnier, conformément au tableau ci-dessous :

Statuts	Filière	Grade	Rémunération	Temps d'emploi	Nombre	Service	Date début
Contractuel	Culturelle	Adjoint du patrimoine	Maxi : 12 ^{ème} échelon IB432 IM 382 Mini : 1er échelon IB 354 IM 340	Horaire	1	Cinéma	A compter Du 19/11/2021 Jusqu'au 18/11/2022

Article 2 :

De dire que la dépense correspondante est inscrite au budget du Cinéma.

2021-088 OBJET : INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES – CHANGEMENT DEFINITIF DE LIEU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

Décide :

Article unique :

D’approuver que le Conseil municipal se réunisse, à compter du 1er décembre 2021, de manière définitive, au sein de la salle Léo Lagrange, située sur le territoire de la commune de Beaumont-Sur-Oise, 7 rue Léon Godin.

2021-089 OBJET : FINANCES LOCALES : DECISIONS BUDGETAIRES – DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET VILLE 2021 : APPROBATION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

Décide :

Article unique :

D’adopter la décision modificative n° 1 du budget ville 2021 telle que présentée ci-dessous.

SECTION D'INVESTISSEMENT	
<u>Dépenses</u>	
<i>Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles</i>	39 228.40
<i>Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves</i>	96 684.00
<i>Chapitre 020 - Dépenses imprévues</i>	- 10 426.35
Total des Dépenses d'investissement	125 486.05
<u>Recettes</u>	
<i>Chapitre 13 – Subventions d'investissements reçues</i>	45 486.05
<i>Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement</i>	189 197.92
<i>Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés</i>	-109 197.92
Total des Recettes d'investissement	125 486.05
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
<u>Dépenses</u>	
<i>Chapitre 011 - Charges à caractère général</i>	37 327.08
<i>Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés</i>	7 000.00
<i>Chapitre 014 – Atténuations de produits</i>	-24 017.00
<i>Chapitre 023 - Virements à la section d'investissement</i>	189 197.92
Total des Dépenses de Fonctionnement	209 508.00
<u>Recettes</u>	
<i>Chapitre 73 - Impôts et Taxes</i>	177 079.00
<i>Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations</i>	32 429.00
Total des Recettes de Fonctionnement	209 508.00

2021-090 OBJET : FINANCES LOCALES : DIVERS – APUREMENT DE SOLDE EN VUE DU PASSAGE A LA NOMENCLATURE M57

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide :

Article unique :

D'autoriser l'apurement du solde du compte 1069 en vue du passage à la nomenclature M57

2021-091 OBJET : DOMAINE DE COMPETENCES PAR THEMES – ENVIRONNEMENT – MISE EN PLACE DU CONCOURS ECOLES FLEURIES

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide :

Article 1 :

D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à adopter le projet de règlement.

Article 2 :

D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à désigner les membres du jury.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 00 minute.

Le Maire

Jean-Michel APARICIO

